

19 & 20 Juin 2018 à Rennes à la Halle Martenot

Contact : Christophe Gonzalez - +33 (0)1 41 86 41 47

Conférences – Bulletin d'inscription aux conférences (Un bulletin par participant)

• Mme • Mr. Prénom: • Nom:
 • Société: • Fonction:
 • Adresse:
 • Code postal: • Ville: • Pays:
 • Tél. direct: • E-Mail

Je m'inscris à **1/2 journée « Sans déjeuner »** **250€ HT (300TTC)* / pers.**
 Je m'inscris à **1 journée :** **460€ HT (552 TTC)* / pers.**
 Je m'inscris aux **2 journées :** **700€ HT (840 TTC)* / pers.**

Remise de 10% pour les PME et les entreprises membres des structures partenaires :

Je m'inscris à **1 journée :** **414€ HT (496.80 TTC)* / pers.**
 Je m'inscris aux **2 journées :** **630€ HT (756 TTC)* / pers.**

Sélectionnez votre présence sur place :

	Mardi 19 juin	Mercredi 20 juin
Journée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déjeuner	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cocktail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Facturation (si adresse différente du Participant)

• Mme • Mr. Prénom: • Nom:
 • Société:
 • Adresse:
 • Code postal: • Ville: • Pays:
 • Tél. direct: • E-Mail

***Information additionnelle sur la TVA :**

- a) Votre société est basée en France, la TVA est donc due et figurera sur la facture finale.
- b) Votre société fait partie de l'Union Européenne mais n'est pas basée en France, la TVA n'est pas due (vous devrez la déclarer vous-même à votre centre des impôts). Veuillez indiquer le numéro de TVA intracommunautaire de l'entité facturée.
- c) Votre société ne fait pas partie de l'Union Européenne, la TVA n'est pas due.

Règlement Intégral: Nous retourner le document original, signé et cacheté (A joindre au bulletin d'inscription ou à réception de facture)

- Par chèque: € TTC à l'ordre d'abe
- Par virement (en mentionnant le nom du participant)

IBAN **FR76 3000 4008 0400 0107 2835 736**
 BNP PARIBAS - Paris – Champs Elysées
 SWIFT : **BNPAFRPPCE**

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente*.

Date : _____ Signature et Cachet de l'entreprise : _____

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent. 2. Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture. 3. Toute annulation doit être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception. Toute annulation reçue avant le 30 jours avant l'évènement concerné donnera lieu à un remboursement intégral des frais d'inscription à l'exception d'une somme forfaitaire de 50 euros retenue pour les frais de dossier. Toute annulation reçue au-delà de cette date, donnera lieu au paiement intégral des frais d'inscription. Ces conditions sont également applicables à toute personne absente le jour de la convention et non remplacée. Le participant pourra se faire remplacer en informant au préalable l'équipe organisatrice par écrit. 4. Paiement à réception de facture : par chèque à l'ordre d'ADVANCED BUSINESS EVENTS ou par virement. L'accès aux conférences pourra être refusé si la facture n'est pas intégralement réglée. 5. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de modification à faire valoir auprès des organisateurs. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions pour d'autres manifestations. Cochez la case si vous ne souhaitez pas recevoir d'autres propositions commerciales.

Bulletin à retourner :

Par mail : securfood@advbe.com

Par fax : +33 (0)1 46 04 57 61

Par courrier : abe – Secur'Food - 35/37 rue des Abondances - 92513 Boulogne Cedex